

# **Agenda 21 – Atelier « Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources »**

## **Mardi 16 mars 2010**

### **Agenda 21 de la Ville d'AURAY : travail en atelier**

#### **Ce qui est bon à savoir :**

La Ville d'Auray élabore un projet de territoire devant conduire à la mise en oeuvre d'un **Agenda 21 local** - un programme d'actions concrètes pour le développement durable.

#### **Ce qui a été fait :**

- Une conférence-débat grand public
- Une sensibilisation / formation au développement durable pour les élus et les personnels de la Ville d'Auray
- Une synthèse des études techniques réalisées ou en cours sur le territoire de la Ville d'Auray
- Des bilans carbone « territoire » et « patrimoine et services »
- Des entretiens auprès du comité de pilotage et de personnes ressources
- Trois présentations et validation de l'état des lieux, des enjeux et des objectifs devant le comité de pilotage
- Une présentation publique de l'état des lieux, des enjeux et des objectifs devant la population (1<sup>er</sup> février 2010)

#### **Ces travaux font d'ores et déjà apparaître les enjeux qui se dessinent en matière de prise en compte du développement durable sur le territoire :**

- Orienter Auray vers la sobriété énergétique
- Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux
- Préserver les richesses des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources
- Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
- Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité

#### **Ce qui reste à faire :**

- Définir des pistes d'actions
- Rédiger le programme d'actions

#### **Quelques règles simples pour que l'atelier se déroule dans de bonnes conditions :**

- En accord avec le comité de pilotage, il a été proposé de moins se focaliser sur l'état des lieux que se rassembler sur les propositions
- Les ateliers s'inscrivent dans une démarche d'échange pour élaborer un programme d'actions concrètes.

#### **Ce qui vous est demandé :**

- Faire émerger des propositions concrètes qui constitueront à terme l'Agenda 21 de la Ville d'Auray

Etat des lieux			Objectifs identifiés	Compléments - Propositions
Thèmes	Faiblesses	Atouts		
<b>Patrimoine naturel et historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec la forte urbanisation du territoire, disparition progressive d'une partie des espaces agricoles</li> <li>• Non continuité de la ceinture verte</li> <li>• Non continuité du chemin des douaniers sur le domaine public maritime</li> </ul> <p><u>Manque de connaissances sur les zones naturelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de recensement faune / flore exhaustif</li> <li>• Zones humides mal repérées mais un nouveau relevé devrait être réalisé en 2010</li> <li>• Tous les Alréens ne sont pas conscients de ces richesses</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût et moyens mobilisés pour le fleurissement trop importants</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution visuelle des panneaux publicitaires (quelques panneaux 4X3 en ZPPAUP alors que c'est interdit)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition d'une partie du patrimoine paysager (haies bocagères...)</li> <li>• Auray anciennement « Ville d'art » mais absence de relais (Pays, intercommunalité ...)</li> <li>• Arche Athéna : verrue paysagère, pas très harmonieuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maillage existant entre les zones humides et les fonds de vallées, « ceinture verte » constituant un circuit de promenade et faisant office de corridor écologique pour la faune et la flore</li> </ul> <p><u>La ville a conscience de ses zones naturelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gros travail de sensibilisation, valorisation</li> <li>• Elle se donne les moyens de les préserver → inscriptions aux documents d'urbanisme</li> <li>• Efforts pour tendre vers le « zéro pesticides » et mise en place de la gestion différenciée</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fleurissement satisfaisant, travail avec l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Rosnharo</li> <li>• Voiries propres</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement local de publicité en cours de réalisation</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Petit patrimoine riche, bien connu, entretenu et protégé</li> <li>• Pédagogie avec une bonne mise en valeur : cheminement piétons dans la ville en lien avec un livret (Flâner à Auray...), démarche sur la mémoire dans le quartier de la gare, ateliers du patrimoine</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Renforcer la connaissance du patrimoine naturel et historique pour mieux le protéger, le valoriser et faire de la pédagogie sur les richesses communales</b></p>	

Etat des lieux		Objectifs identifiés	Compléments - Propositions	
Thèmes	Faiblesses			Atouts
Eau	<p><b>EAU DE SURFACE</b> Eaux superficielles plus sensibles aux pollutions La rivière d'Auray : exutoire du bassin versant en lien direct avec la mer, impose une vigilance supplémentaire <u>Qualité insuffisante</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nitrates &gt; 25 mg/L en moyenne (norme OMS) mais &lt; 50 mg/L (norme française) =&gt; max 36 mg/L en 2008</li> <li>Le Loch au niveau du Pont de Brech enregistre régulièrement des teneurs en pesticides supérieures aux normes</li> </ul> <p><b>EAU POTABLE</b> Fragilité de la ressource : captage des eaux superficielles (barrage de Tréauray) 4e contrat de BV sans amélioration de la qualité de l'eau. Les contrats de BV ne sont qu'incitatifs...</p> <p><b>EAUX PLUVIALES</b> Manque un plan d'intervention en cas de pollution accidentelle malgré la configuration du réseau et des équipements (vannes, etc.)</p> <p><b>ASSAINISSEMENT</b> branchements non conformes dans le bâti ancien: mélange eaux pluviales / eaux usées. Pas de contrôles réalisés</p>	<p><b>EAU DE SURFACE</b> Réseau hydrographique important Le Syndicat Mixte du Loch et du Sal accompagne la commune et permet de protéger la ressource en amont</p> <p><u>Des résultats sur la qualité de l'eau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Eau du Loch et du port conformes</li> <li>Entre 2000 et 2006 la concentration en nitrate a diminué</li> </ul> <p><u>Des efforts de la Ville</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de désherbage : baisse importante de l'utilisation de pesticides (herbicides principalement), ville quasi en « zéro pesticides »</li> <li>mesures pour connaître la qualité de l'eau et les sources de contamination (à venir)</li> </ul> <p>La commune est signataire de la charte « eau et urbanisme » et de la charte des espaces côtiers bretons</p> <p><b>EAU POTABLE</b> <u>Efforts pour améliorer la qualité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Eau potable bonne (qualité et goût)</li> <li>Depuis 2008, plus aucun branchement en plomb sur le domaine public</li> </ul> <p><b>EAUX PLUVIALES</b> Schéma directeur intercommunal d'assainissement des eaux pluviales en cours de réalisation</p> <p><b>ASSAINISSEMENT</b> Taux de raccordement à l'assainissement collectif important (96%) <u>Réseau de type séparatif performant</u> (eaux usées et eaux pluviales) à 99%, Lors de travaux importants, des vérifications de la conformité de l'assainissement collectif sont réalisés Station d'épuration moderne (refaite en 2002) respecte les normes de rejets. Plus d'odeur, plus de bassin de décantation qui est même devenu un endroit fréquenté par les oiseaux</p>	<p><b>Préserver la qualité de l'eau sur la commune</b></p>	

Etat des lieux			Objectifs identifiés	Compléments - Propositions
Thèmes	Faiblesses	Atouts		
Eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>tarif dégressif incitant à consommer (contre-pédagogique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau de distribution d'eau potable performant et récent, peu de fuites.</li> </ul> <p><u>Efforts pour réduire la consommation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Consommation des abonnés sur Auray inférieure à la moyenne de celle du SMABQ (peu d'agriculteurs, peu d'industrie, pas de campings...)</li> <li>Consommation des services communaux diminuée de 12,4% entre 2006 et 2008. Pour espaces verts et terrains de sport, utilisation d'eau issue de forages</li> <li>Plusieurs cuves de récupérations d'eau de pluie de grande contenance</li> </ul>	<p><b>Réduire les consommations d'eau potable sur la commune</b></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eau potable en affermage actuellement</li> <li>Eau chère et tarif dégressif incitant à consommer (contre-pédagogique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Syndicat Mixte du Loch et du Sal accompagne la commune et permet de protéger la ressource en amont.</li> <li>Réseau de distribution d'eau potable performant et récent, peu de fuites, plus de problèmes.</li> <li>Pas de problèmes d'approvisionnement</li> </ul>	<p><b>Repasser en gestion intercommunale directe pour l'eau potable</b></p>	

Etat des lieux		Objectifs identifiés	Compléments - Propositions
Thèmes	Faiblesses		
Déchets	<p><u>Le volume de déchets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• continue de grimper -&gt; volumes importants (environ 380 kg/an/habitant) mais dans la moyenne française</li> <li>• Pas de politique de réduction des déchets</li> <li>• Pas de redevance incitative au volume ou au poids pour les particuliers</li> <li>• Baisse de la redevance incitative pour les producteurs de déchets non ménagers</li> </ul> <p><u>Tri :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conteneurs mal triés et volumes faibles, (au regard des autres communes du SMABQ)</li> <li>• Les conteneurs des immeubles collectifs restent sur le domaine public, accessibles à tous et sont donc mal triés</li> <li>• Pas assez de communication ou de pédagogie (sauf travail pédagogique sur 2 écoles)</li> </ul> <p><u>Déchetteries :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise organisation, saturées en été, pas assez de rotation des bennes</li> </ul> <p><u>Traitement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le volume global de déchets à traiter a augmenté entre 2002 et 2008 (+8%)</li> <li>• Trop de déchets verts ne sont pas recyclés</li> <li>• Les déchets sont incinérés à l'usine d'Incinération des ordures ménagères de Plouharnel, hors : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Impossibilité de la doter de système de récupération d'énergie</li> <li>○ Elle doit fermer en 2015 et les alternatives sont en cours d'étude</li> </ul> </li> <li>• Beaucoup de transports liés au traitement</li> </ul>	<p><u>Tri :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déchets ménagers avec collecte individualisée et sélective sur la commune : porte à porte + apport volontaire en de nombreux points de collecte</li> <li>• Des associations locales et des écoles s'engagent pour le tri et la réduction des déchets</li> <li>• Une ambassadrice du tri présente au niveau du SMABQ</li> <li>• Travail sur les déchets verts avec distribution de composteurs</li> <li>• La commune réalise encore le ramassage des déchets verts et de la ferraille</li> </ul> <p><u>Déchetteries</u> suffisantes, on y dépose aussi les déchets verts</p> <p><u>Traitement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte augmentation de la part des déchets recyclés ou valorisés entre 2002 et 2008 (+38%)</li> <li>• Des composteurs sont remis gratuitement aux personnes qui en font la demande</li> </ul>	<p><b>Réduire les déchets à la source et favoriser le recyclage et la valorisation des déchets au plus près du lieu de production</b></p>

Autres remarques :

## Glossaire

AC : Assainissement collectif  
ADAPEI : Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales  
AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes  
ALOEN : Agence Locale de l'Energie Bretagne Sud  
AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne  
BV : Bassin versant  
CIO : Centre d'Information et d'Orientation  
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination  
CLIS : Classe d'Intégration Scolaire  
CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale  
DD : Développement Durable  
DICRIM : Document Communal d'Informations sur les Risques Majeur  
DPE : Diagnostic de Performance Energétique  
ECS : Eau Chaude Sanitaire  
EnR : Energies renouvelables  
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ex CAT - Centre d'Aide par Travail)  
FISAC : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce  
GASE : Le Groupement d'Achat avec Service Epicerie  
GES : Gaz à effet de serre  
GNV : Gaz Naturel de Ville  
HLM : Habitation à Loyer Modéré  
HQE : Haute Qualité Environnementale  
IME : Institut Médico-Éducatif  
MAL : Maison d'Animation et de Loisirs  
OGM : Organisme Génétiquement Modifié  
OMS : Organisation Mondiale de la Santé  
OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat  
ORU : Opération de Renouvellement Urbain  
OT : office du tourisme  
PAVE : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics  
PCS : Plan Communal de Sauvegarde  
PLU : Plan Local d'Urbanisme  
RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté  
RT : Réglementation Thermique  
SDF : Sans Domicile Fixe  
SEL : Système d'Echange Local  
SETAM : Solidarité Effort Témoignage Auray Madagascar  
SIAGM : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan  
SMABQ : Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon  
SML&S : Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal  
TeqC : Tonnes équivalent carbone  
TER : Transports Express Régionaux  
ZA : Zone d'activité  
ZAD : Zone d'Aménagement Différée  
ZDE : Zones de Développement Eolien  
ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager